

FORMATION CACES®

R.486

RÉFÉRENCE: CAC005

PLATEFORMES ÉLÉVATRICES - PEMP - CAT. A / B

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

PRÉREQUIS

Bonne compréhension de la langue française.

Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail.

Maîtrise complète de la conduite de la catégorie d'appareils objet du test CACES®. Si le bénéficiaire ne maîtrise pas la conduite, une formation préliminaire d'apprentissage de la conduite est nécessaire.

PUBLIC

Utilisateurs de Plateformes Elévatrices (PEMP ou «nacelles») souhaitant faire reconnaître leur capacité à conduire en sécurité au moyen d'un «test CACES®».

LIEU

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR
MINIMUM

DURÉE

28 heures -
4 journées

12 COLLABORATEURS
MAXIMUM



OBJECTIFS

- Etre capable d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité d'une ou plusieurs catégories d'appareils.



PROGRAMME

Contenu théorique et pratique (spécifique R.486) :

- Connaissances générales.
- Principaux types de PEMP et catégories de CACES®.
- Technologie.
- Notions élémentaires de physique, stabilité.
- Risques liés à l'utilisation.
- Prise de poste, vérifications d'usage.
- Modalités d'exploitation.
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.
- Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels.

Modalités d'évaluation individuelle des acquis :

- Evaluations formatives au moyen de quizz en ligne, accessibles par QR Code dans notre centre.
- Evaluation certificative, comportant des indicateurs éliminatoires, composée d'un examen théorique de 100 questions sur PC ou tablette, et d'un ensemble d'épreuves pratiques à réaliser dans un temps limité.
- Le test CACES® est encadré par un testeur certifié, autre que le formateur pratique.
- Validité du CACES® : 5 ans.

Sécurité :

Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, **remis par leur employeur** :

Vêtement haute visibilité de classe 2 ou 3, Chaussures de sécurité.



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

FORMATION CACES®

R.486

RÉFÉRENCE: CAC005

PLATESFORMES ÉLÉVATRICES - PEMP - CAT. A / B

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

PRÉREQUIS

Bonne compréhension de la langue française.

Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail.

Maîtrise complète de la conduite de la catégorie d'appareils objet du test CACES®. Si le bénéficiaire ne maîtrise pas la conduite, une formation préliminaire d'apprentissage de la conduite est nécessaire.

PUBLIC

Utilisateurs de Plateformes Elévatrices (PEMP ou «nacelles») souhaitant faire reconnaître leur capacité à conduire en sécurité au moyen d'un «test CACES®».

LIEU

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

12 COLLABORATEURS
MAXIMUM

DURÉE

28 heures -
4 journées



LES CATÉGORIES



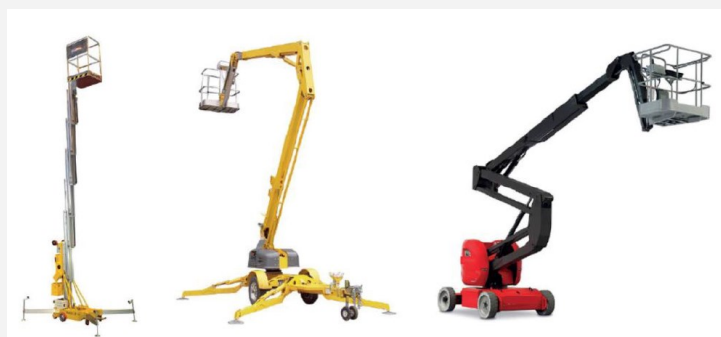
CACES® de catégorie A

1 PEMP 1A + 1 PEMP 3A requises (porte-engin en option).



CACES® de catégorie B

1 PEMP 1B + 1 PEMP 3B requises (porte-engin en option).



CACES® de catégorie C

1 PEMP 1A ou 1B + 1 PEMP 3B requises (porte-engin en obligatoire).



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié